

2026 SEDAN

COLLECTES DES DÉCHETS



L'application "Mes déchets Ardenne Métropole"

Cette appli dédiée aux déchets sur le territoire d'Ardenne Métropole vous permet de trouver toutes les informations relatives à la collecte des déchets et aux services proposés pour les réduire : la localisation des bennes à verre et points d'apport volontaire biodéchets, le calendrier des collectes en fonction de votre adresse, les horaires d'ouverture des déchèteries, les consignes de tri, le formulaire pour obtenir un composteur gratuit...



Retrouvez l'ensemble de ces fonctionnalités en renseignant votre adresse sur www.ardenne-metropole.fr
"Au quotidien / Mes déchets"

**Lundi ou
mardi férié**

collectes effectuées le
**samedi
précédent**
aux horaires habituels

**Mercredi, jeudi
ou vendredi
férié**

collectes effectuées le
**samedi
suivant**
aux horaires habituels

**jours
fériés**

HORAIRES DES COLLECTES

entre 6 h et 12 h 45



PRÉSENTATION DES BACS

poignées vers la route
sur le domaine public



COMPOSTONS !

Composteur individuel

10.000 foyers d'Ardenne Métropole sont déjà équipés d'un composteur individuel, fourni gratuitement par l'agglomération sur simple demande

➔ ardenne-metropole.fr/compostons

Composter permet de réduire de
30%
le poids de notre poubelle !



ARDENNE
METROPOLE

Points d'Apport Volontaire (PAV) biodéchets

En accès libre, les PAV permettent d'alléger nos poubelles de cuisine. Vous pouvez y jeter les mêmes déchets que ceux mis dans les composteurs, mais aussi de la viande, du poisson, des os et des denrées alimentaires périmées non emballées.



Trouvez le PAV le plus proche de chez vous grâce à l'application :
« Mes déchets Ardenne Métropole ».

- Ramassage des PAV biodéchets les vendredis -



Retrait des composteurs et bio seaux :

Ardenne Métropole
5 avenue François Sommer - Glaire
Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

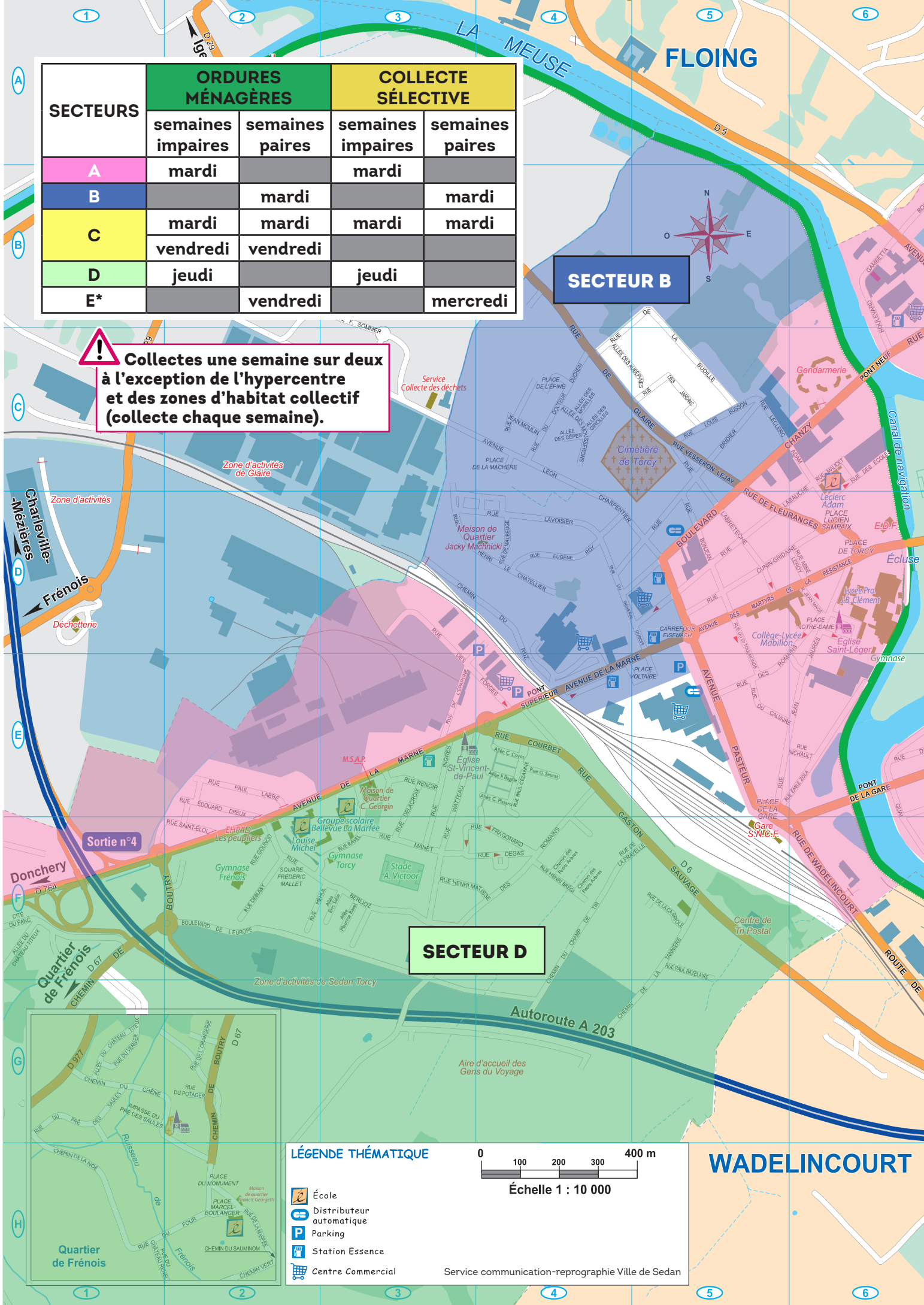
Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole
49 avenue Léon Bourgeois - 08000 Charleville-Mézières
0800 29 83 55 (non surtaxé) - www.ardenne-metropole.fr



ARDENNE
METROPOLE

SECTEURS	ORDURES MÉNAGÈRES		COLLECTE SÉLECTIVE	
	semaines impaires	semaines paires	semaines impaires	semaines paires
A	mardi		mardi	
B		mardi		mardi
C	mardi	mardi	mardi	mardi
	vendredi	vendredi		
D	jeudi		jeudi	
E*		vendredi		mercredi

Collectes une semaine sur deux à l'exception de l'hypercentre et des zones d'habitat collectif (collecte chaque semaine).



SECTEUR B

SECTEUR D

LÉGENDE THÉMATIQUE

- École
- Distributeur automatique
- Parking
- Station Essence
- Centre Commercial



Échelle 1 : 10 000

Service communication-reprographie Ville de Sedan

SEDAN

SECTEUR B

SECTEUR C

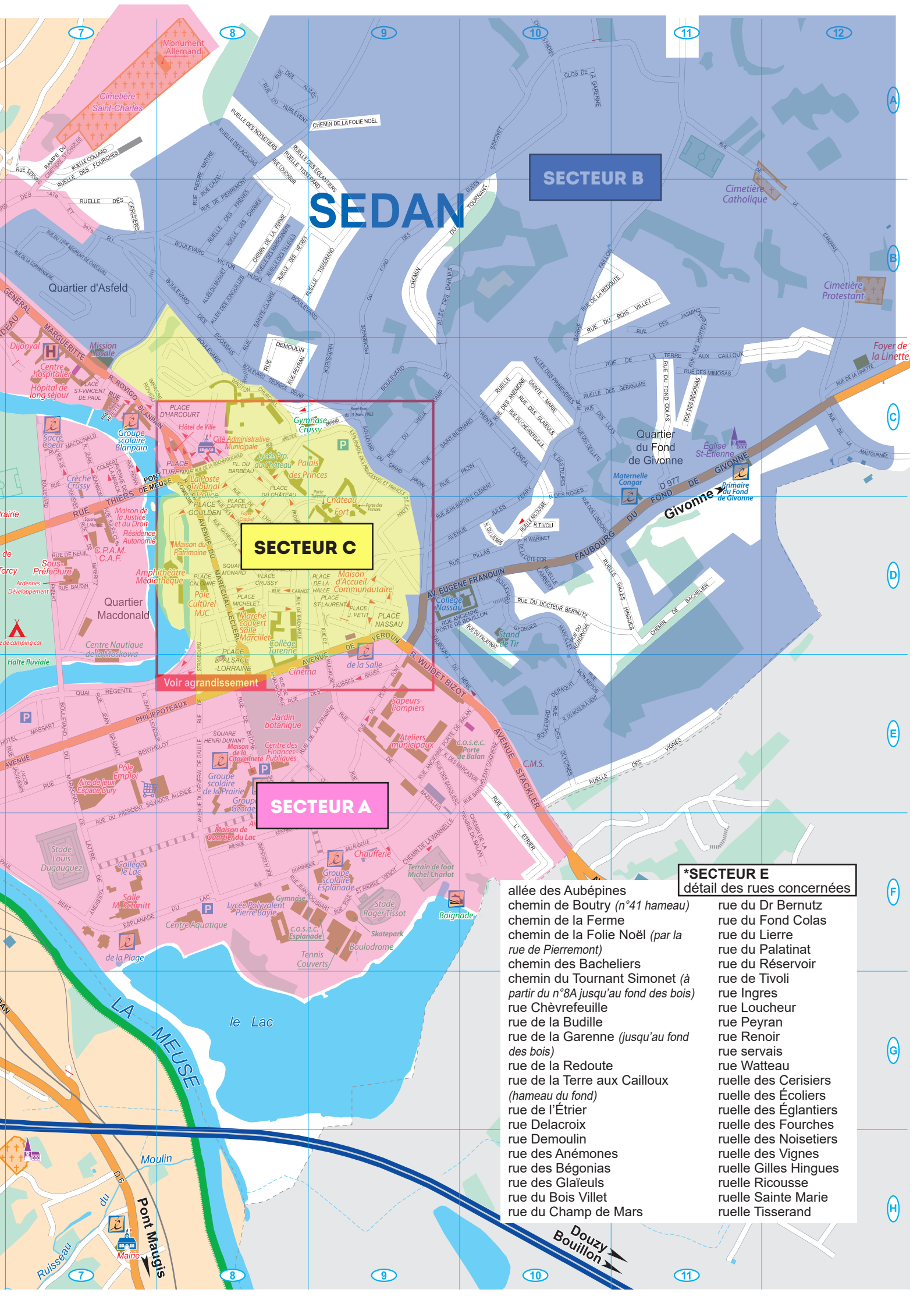
SECTEUR A

*SECTEUR E détail des rues concernées

allée des Aubépines
 chemin de Boutry (n°41 hameau)
 chemin de la Ferme
 chemin de la Folie Noël (par la rue de Pierremont)
 chemin des Bacheliers
 chemin du Tournant Simonet (à partir du n°8A jusqu'au fond des bois)
 rue Chèvrefeuille
 rue de la Budille
 rue de la Garenne (jusqu'au fond des bois)
 rue de la Redoute
 rue de la Terre aux Cailloux (hameau du fond)
 rue de l'Étrier
 rue Delacroix
 rue Demoulin
 rue des Anémones
 rue des Bégonias
 rue des Glaieuls
 rue du Bois Villet
 rue du Champ de Mars

rue du Dr Bernutz
 rue du Fond Colas
 rue du Lierre
 rue du Palatinat
 rue du Réservoir
 rue de Tivoli
 rue Ingres
 rue Loucheur
 rue Peyran
 rue Renoir
 rue servais
 rue Watteau
 ruelle des Cerisiers
 ruelle des Écoliers
 ruelle des Églantiers
 ruelle des Fourches
 ruelle des Noisetiers
 ruelle des Vignes
 ruelle Gilles Hingues
 ruelle Ricousse
 ruelle Sainte Marie
 ruelle Tisserand

Voir agrandissement





ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- Savigny Pré Charleville-Mézières
- Waridon Montcy-Notre-Dame
- Flize
- Pouru-Saint-Rémy
- Glaire
- Lumes
- Gespunsart
- Vrigne-aux-Bois

MODALITÉS

✓ Badge d'accès

à passer devant la borne ou à présenter au gardien

✓ Hauteur du véhicule limitée à 2 m*

✓ Apport limité* à 1 m³ par passage et par jour

* dérogation exceptionnelle possible

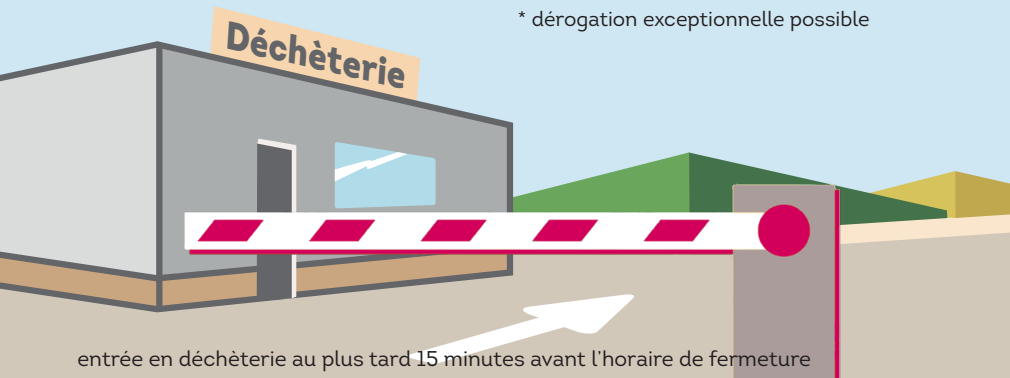
Les 8 déchèteries du territoire sont accessibles aux particuliers résidant sur le territoire et sont équipées d'un système de contrôle par badge.

Demande de badge gratuite, en remplissant un formulaire disponible à l'accueil des déchèteries ou en ligne sur : www.ardenne-metropole.fr

Document à joindre : justificatif de domicile ou titre de propriété (pour les résidences secondaires ou les biens loués). Une seule demande par foyer.



⚠ L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels



entrée en déchèterie au plus tard 15 minutes avant l'horaire de fermeture

DÉCHÈTERIE DE GLAIRE	
Route de Bellevue	
du lundi au samedi	
❄ Hiver novembre > mars	☀ Été avril > octobre
8 h > 12 h et 13 h > 17 h	8 h > 12 h et 14 h > 18 h

Service Prévention et Collectes des Déchets

@decheteries@ardenne-metropole.fr ☎ 0800 29 83 55 (appel non surtaxé)

semaines paires

semaines impaires

jours fériés

JANVIER

			1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11			
12	13	14	15	16	17	18			
19	20	21	22	23	24	25			
26	27	28	29	30	31				

FÉVRIER

							1		
2	3	4	5	6	7	8			
9	10	11	12	13	14	15			
16	17	18	19	20	21	22			
23	24	25	26	27	28				

MARS

							1		
2	3	4	5	6	7	8			
9	10	11	12	13	14	15			
16	17	18	19	20	21	22			
23	24	25	26	27	28	29			
30	31								

AVRIL

			1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12			
13	14	15	16	17	18	19			
20	21	22	23	24	25	26			
27	28	19	30						

MAI

					1	2	3		
4	5	6	7	8	9	10			
11	12	13	14	15	16	17			
18	19	20	21	22	23	24			
25	26	27	28	29	30	31			

JUIN

1	2	3	4	5	6	7			
8	9	10	11	12	13	14			
15	16	17	18	19	20	21			
22	23	24	25	26	27	28			
29	30								

JUILLET

			1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12			
13	14	15	16	17	18	19			
20	21	22	23	24	25	26			
27	28	29	30	31					

AOÛT

							1	2	
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
17	18	19	20	21	22	23			
24	25	26	27	28	29	30			
31									

SEPTEMBRE

1	2	3	4	5	6				
7	8	9	10	11	12	13			
14	15	16	17	18	19	20			
21	22	23	24	25	26	27			
28	29	30							

OCTOBRE

			1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11			
12	13	14	15	16	17	18			
19	20	21	22	23	24	25			
26	27	28	29	30	31				

NOVEMBRE

							1		
2	3	4	5	6	7	8			
9	10	11	12	13	14	15			
16	17	18	19	20	21	22			
23	24	25	26	27	28	29			
30									

DÉCEMBRE

1	2	3	4	5	6				
7	8	9	10	11	12	13			
14	15	16	17	18	19	20			
21	22	23	24	25	26	27			
28	29	30	31						

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez le **0800 29 83 55** (appel non surtaxé) ou prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
Une réponse vous sera apportée sous 24 h.